L'école est installée sur le modèle de l'école industrielle de Mulhouse. L'enseignement théorique se fait au tableau noir et sur des dessins et épures de machines dressés par le maître avec une exactitude et une clarté parfaites : cette technologie embrasse pour le peignage et la filature, non seulement la partie mécanique proprement dite, mais aussi une partie économique traitant de l'installation des usines. Dans ces cours sont comprises aussi des données sur les générateurs, les moteurs de tous genres, l'épuration des eaux, l'électricité, etc. etc.

Dans les cours de tissage on enseigne la décomposition des tissus, les différentes combinaisons du dessin de fabrique, la mise en carte, etc. Nous y avons vu des esquisses et des dessins faits par de jeunes débutants et qui dénotent de l'excellente méthode suivie par le professeur.

Un matériel très complet réuni pour la plus grande partie au moyen de dons ou de prêts consentis par des constructeurs de machines, permet de développer à l'école l'enseignement pratique.

Pour la filature de laines, le matériel consiste en : une carde Deletombe avec chargeuse mécanique de Walker, de Lille ; un *Gill's-box* de Skene et Devallée, de Roubaix ; un banc d'étirage, un bobinoir à quatre passages, un bobinoir finisseur à 20 bobines, un renvideur de 240 broches, le tout provenant de l'importante maison Kœchlin. Dans quelques mois la collection s'enrichira d'une machine peigneuse.

Le matériel de la filature de coton a été donné par la maison Mason de Rochdale : il comprend une carde à rouleaux, un banc d'étirage, deux bancs broches de 36 et 50 têtes, un métier continu à filer de 48 broches et un métier à retordre. Il y a en plus une carde à chapeaux de Platt.

Pour le tissage, l'école ne possède jusqu'ici qu'un métier mécanique système Nuyts de Tiberghien frères, et quatre métiers à la main, mais pour la rentrée d'octobre tout un atelier de douze métiers sera installé au second étage de l'école.

Le matériel de filature est placé au rez-de-chaussée; il est actionné par un moteur à gaz de six chevaux qui devient insuffisant. Une dynamo alimentant 25 lampes de 16 bougies sert non seulement à la démonstration, mais aussi à l'éclairage électrique d'une partie de l'école, entre autres la salle de filature de coton et l'atelier de tissage.

L'enseignement théorique et pratique de la filature exige un an de cours; celui du tissage absorbe deux années.

Ajoutons, pour être complet, que les élèves sont soumis à une discipline sérieuse et qu'ils ont à répondre périodiquement à des examens qui constatent les progrès accomplis.

En terminant ce petit travail nous devons féliciter le Conseil d'administration de l'excellente impulsion qu'il a su donner à l'enseignement industriel et nous accorderons un souvenir ému à la mémoire du regretté M. A. Deletombe qui avait si ardemment travaillé à l'installation d'un établissement dont il n'a pu hélas! suivre les heureux résultats.

Dans toutes les paroisses a été donnée lecture, hier dimanche, d'une lettre pastorale de Mgr Thibaudier à propos de l'Encyclique du Souverain Pontife sur la condition des ouvriers.

Les recenseurs. — On en est arrivé à ce qu'on appelle « la statistique », c'est-à-dire que la plus grosse partie de la besogne est abattue. Pour marquer cette première étape, ceux qui sont chargés de cet avail, fort peu récréatif, se sont réunis comme cela se fait généralement entre bons camarades attelés à un labeur commun, en un fraternel banquet qui a eu lieu samedi soir. Si

Les Portugais
Sont toujours gais...

les recenseurs le sont aussi : jugez-en par le menu, dressé par le Vatel improvisé ; il ne manque ni d'à-propos, ni de saveur, ni de couleur locale : « Tête de veau de recenseur. Sauce de bordereaux de ménages. Rosbif aggloméré. Pommes de terre de banlieue. Poulet sauté à la mélinite. Salades en feuilles individuelles. Fromages au phénol. Desserts à la statistique. Pyramide de dossiers. Pâté d'hirondelles de cheminée. Biscottes de Courtrai. Bière nationale. Vin patriote. Moka flamand. Liqueurs russes. »

Rien à l'anglaise, à la prussienne, ni à l'italienne.

Ajoutez à cela des couplets de circonstance, par deux jeunes poètes de la confrérie : Si les rimes n'étaient pas millionnaires, les vers ne manquaient pas de sel attique, ni même de ce bon vieux sel gaulois.

La réunion ne manquait pas de charme; aussi il y avait déjà longtemps, bien longtemps que,

« L'aurore aux doigts de roses avait ouvert les portes de l'Orient,

et on était encore à table... L'heure du déjeuner allait bientôt sonner, et une délégation fut envoyée aux halles pour tâcher de découvrir quelque chose « du peu relevé » pour le premier repas du dimanche! On s'est donné rendez-vous pour dans cinq ans...

Mais hélas! cela fait aussitôt penser aux vers de La fontaine :

D'ici là « Le roi, l'âne ou moi nous mourrons! »

Un cheval emporté. — Samedi soir, le cheval attelé à la voiture de M. le docteur Brunet, s'était emporté et parcourait à bride abattue la rue Nationale. De graves accidents étaient à craindre quand à l'intersection de la rue Saint-Jacques, M. Vandekerkove fils se jeta résolument à la tête du cheval et parvint à arrêter la voiture dans laquelle se trouvait M. le docteur Brunet **lui-même.**

Halluin. — La douane a arrêté, dimanche, vers 6 heures, et conduit à la gendarmerie, les nommés : Camille Nystem, 18 ans, domicilié à Roncq ; Gustave Vaneslande, 18 ans, d'Halluin, tous deux fraudeurs de profession et Auguste Vanderhagen, 22 ans, de Menin, porteurs de 23 kilos d'allumettes qu'ils cherchaient à introduire en France.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

CONCOURS DE CLERMONT. — *100 francs de prix d'honneur.* — Dimanche a eu lieu le concours sur Clermont organisé par l'*Union fédérale colombophile*, au siège de la société *Le Lâcher*, établie chez M. F. Verstraete, 46, rue Béranger, près de l'église du Blanc-Seau. 498 pigeons étaient engagés. Voici les résultats :

1er prix, M. Dupont, 4p; 2e, J. Boudry, 5p; 3e, E. Fichelle, 3p; 4e, Dujardin, 3p; 5e, J. Inion, 1p; 6e, Bert; 7e, Vannecke, 3p; 8e, Deconynch, 3p; 9e, Ladsous, 2p; 10e, Vanhoorne, 3p.

11e prix, Losfeld, 3p; 12e, Honoré, 1p; 13e, A. Dupont, 2p; 14e, Verrast, 2p; 15e, Hazebrouck, 2p; 16e, Debarbieux, 2p; 17e, A. Dupont, 1p; 18e, Roussel, 2p; 19e, Ferrin, 2p.

20e prix, Mestdagh, 1p; 21e, Brézil, 1p; 22e, J. Lequenne, 3p; 23e, L. Legrand, 2p; 24e, Rossel, 1p; 25e, J. Lequenne, 2p; 26e, Verrellen, 1p; 27e, Ringeval, 2p; 28e, D. Desfontaines, 1p; 29e, Friard, 1p.

30e prix, Ducatteau, 3p; 31, Hazebrouck, 3p; 32e, Heulst, 2p; 33e, Liénart, 1p; 34e, Dhsine, 1p; 35e, L. Legrand, 1p; 36e, Godart, 1p; 37e, Lafère, 1p.

38e prix, Debuchy, 1p; 39e, Robier, 3p; 40e, G. Haquette, 2p; 41e, Verrellen, 1p; 42e, M. Duquenne 1p; 43e, Mercier, 1p; 44e, Rassel; 45e, L. Legraud; 46e, Collin; 47e, Van Eeynseele; 48e, Decallewaert; 49e, P. Ducattean.

Le premier pigeon a été constaté à 9 h. 43 m. 5 s.; le dernier à 9 h. 58 m. 19 s.

La distribution des prix aura lieu lundi soir à 8 heures.

— CONCOURS DE CREIL. — *200 fr. de prix d'honneur.* — Dimanche a eu lieu le concours de Creil, donné par la *Fédération Roubaisienne*, au siège du *Pigeon fidèle*, chez M. Jean Degraeve, angle des rues de Rome et Solférino ; 712 pigeons étaient engagés ; lâcher 23 paniers à 7 heures 30: temps nuageux; vent Nord. Retardé à cause du mauvais temps. Leman, convoyeur. Voici les résultats :

1er prix, Deroubaix, 5p; 2e, Deroubaix, 5p; 3e, Blonde de Croix, 3p; 4e, Watredalls, 5p; 5e, Hollemart de Mouveaux, 4p; 6e, Vanhoorne, 5p; 7e, Hespel; 8e, E. Roussel, 4p.

9e prix, Blenez, 1p; 10e, Bausire, 2p; 11e, Debaert, 2p, 12e, Desbarbieux, 4p; 13e, Deker, 1p; 14e, Vanbelleghem, 1p; 15e, Roy, 1p; 16e, Corbusier, de Croix; 3p, 17e; Hespel; 18e, Vanoverhgus, 5p; 19e, Gheysens, 2p.

20e prix, Delespierre, 2p; 21e, Guignolio, 2p; 22e, Debocke, 3p; 23e, Allegaert, 2p. 24e, Lathui, de Mouveaux 2p; 25e, Delfortrie, de Mouveaux, 1p; 26e, Vanbelleghem, 5p; 27e, Orgaert, 4p; 28e, Pronvost, de Mouveaux, 1p.

29e prix, Larose, 2p; 30e, Duforest, 1p. 31e, Watteau, 2p; 32e, Vandandorpe, 2p; 33e, Lepers, de Croix, 1p; 34e, Vandebudry, de Mouveaux, 2p; 35e, Roobier, 3p; 36e, Moulart, de Mouveaux, 2p; 37e, Demeulenaere, 2p.

38e prix, Delescluze; 39e, Bausirs, 2p; 40e, E. Noël, 2p; 41e, Debandrieghien, 1p; 42e, Orgaerd, 2p; 44e, Lepers, 1p, de Croix; 45e, Varrasse, 1p, de Mouveaux.

46e prix, Carenne, 1p; 47e, Rensnx, 1p; 48e, Mulliez de Mouveaux, 2p; 49, Morel, 1p; 50e, Allsgaert, 1p; 51e Morel 1p; 52e, Morel, 1p; 53e, Dumortier, de Croix, 1p 54e, Mathon, 1p.

55e prix, Varrasse de Mouveaux ; 56e, Desbarbieux; 57e, C. Florin ; 58e, Dumortier ; 59e, Clément ; 60e, Roy; 61e, Lution de Mouveaux ; 62e, Thys ; 63e, E. Tant.

64e prix, Vanbrussel, de Mouveaux; 65e, Vandaele; 66e, Six, de Mouveaux; 67e, L. Leconte; 68e, H. Catel 69e, Vanbrussel; 70e, Carpentier, de Mouveaux.

Le premier pigeon a été constaté à 11 heures 08'33" et a parcouru une vitesse de 762 mètres à la minute ; le dernier a été constaté à 11 heures 28'34" avec une vitesse de 696 mètres.

La distribution des prix aura lieu mardi soir à 8 heures et demie.

— CONCOURS DE CLERMONT. — *75 fr. de prix d'honneur.* — Dimanche a eu lieu le concours sur Clermont, organisé par la Fédération colombophile « L'Avenir du Tilleul », au siège de la société *Le Pigeon bleu*, établie chez M. Philippe Steffin, rue de Lannoy à côté de l'avenue de M. Cordonnier. 357 pigeons étaient engagés. Voici les résultats des prix :

1er prix, C. Dervaux 3p; 2e, Mathieux, 3p 3e, Wattrelos, 2p; 4e, Debacker, 2p; 5e, J. Christiaens; 6e, Lerouge; 7e, J. Samal, 2p; 8e, L. Fauvarque, 2p; 9e, L. Leclercq.

10 prix, A. Pottier, 3p ; 11e, Wamonr, 3p ; 12e, H. Tiberghien, 3p ; 13e, Delvoye, 3p ; 14e, Vanderdonck, 1p ; 15e, J. François, 1p ; 16e, Duthoit, 1p ; 17e, Haricq 1p.

18e prix, Fournier, 1p; 19e, Parent, 1p; 20e, Desiher; 21e, Libert, 1p; 22e, Dumortier, 2p; 23e, L. Namur, 2p; 24e, Vandepopelaire, 1d; 25e, Vanderdonck, 2p.

26e prix, C. Dervaux, 1p; 27e, Ivo Valke; 28e, Wattean; 29e, Fremeaux; 30e, Hottewaert; 31e, Delvoye, 32e, Fremaux.

Le premier pigeon a été constaté à 9 h. 57'30"; le dernier à 10 h. 10'30".

La distribution des prix aura lieu, mercredi soir, à 8 heures.

— CONCOURS DE CHARTRES (EURE-ET-LOIR). 1.000 fr. de prix d'honneur. — Dimanche a eu lieu le grand concours de Chartres organisé par l'Union fédérale au siège l'*Espérance*, chez M. D. Parent, 159, rue de l'Epeule, (au *Souvenir de Crimée*). 686 pigeons étaient engagés.

Le lâcher des vingt-trois paniers a eu lieu à dix heures par un beau temps. Beau départ. Vent nord, Verplanck convoyeur. Les résultats du concours ne seront connus que lundi dans la soirée.

Le premier pigeon a été constaté à 2 heures 34.

Voici, selon toutes probabilités, les trois premiers prix : 1er prix, Camille Charles ; 2e, Orgaerd ; 3e, Demeulenaere.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction

La fête du 14 juillet et le quartier du Cheval Blanc

Roubaix, 20 juin 1891.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

Le quartier si populeux de la rue de Launoy à partir de l'estaminet du *Grand Cheval Blanc* n'a jamais obtenu jusqu'à présent aucun divertissement à l'occasion de la fête nationale du 14 juillet. D'autres quartiers, pourtant de beaucoup moindre importance, sont favorisés de jeux de toutes sortes. Nous possédons cependant, monsieur le Directeur, un magnifique boulevard où pourrait avoir lieu une course à baudets.

Nous osons espérer, Monsieur, que voudrez bien par le moyen de votre estimable journal en donner l'idée à la commission chargée des fêtes par notre municipalité, qui, nous voulons bien le croire, se fera un plaisir de donner une distraction à ce quartier si déshérité.

Agréez, Monsieur le Directeur, avec nos remerciements, l'assurance de notre considération distinguée.

Un groupe de patentés.

COUR D'APPEL DE DOUAI

La qualité de commerçant

La première chambre de la Cour d'appel a eu à statuer sur deux jugements du tribunal de commerce de Tourcoing, rendus entre M. Emile Haese et le syndic à la faillite de M. Albert de Haes, l'ancien directeur des Magasins généraux.

Le premier de ces jugements, en date du 30 septembre 1890, a condamné M. Emile Haese à payer à la faillite la somme de 11.936 fr. 35. Celui-ci a fait défaut sur l'appel par lui interjeté de cette décision. En conséquence, la Cour, sur la demande de Me de Besulieu, a confirmé à cet égard.

M. Haese, par l'organe de Me Allaert, a, au contraire, critiqué le jugement du 25 novembre par lequel les magistrats consulaires de Tourcoing l'ont lui-même déclaré failli.

Les principaux considérants sont les suivants :

« Attendu que Haese, associé commanditaire de la société Maghin et Cie dont la faillite a été prononcée suivant jugement en date du 10 mars 1887, a été déclaré séparé de biens d'avec sa femme par jugement du 5 mai 1887; ce qui indique que, durant l'existence de la société Maghin et Cie, Haese avait contracté des engagements commerciaux; Qu'après la faillite Maghin et Cie, Haese a continué à faire des actes de commerce très importants, et n'a pas exercé de profession particulière ;

» Attendu que l'habitude des actes de commerce n'est exigée que comme indice de la volonté d'exercer une profession ayant de tels actes pour objets ; Que cette volonté qui est principalement attributive de la qualité de commerçant. »

Me de Beaulieu s'est efforcé de faire maintenir le dispositif de cette décision ; mais M. H... pour établir que la qualité de commerçant lui fait ... il invoqué les arguments que voici :

Pour être commerçant, il faut avoir l'habitude de faire des actes de commerce; il faut que cette habitude soit constante, certaine, démontrée.

Quand M. Emile Haese a ... avec M. de Haes, en 1887 des opérations qui le constituent débiteur de la faillite de ce dernier, il n'était pas commerçant mais employé aux appointements de 500 francs par mois après avoir été antérieurement commis principal au bureau des hypothèques, puis clerc de notaire.

Il est depuis employé chez M. Ernest Duquesnoy, négociant à Tourcoing, et pour tous ceux qui le connaissent, jamais il n'a été commerçant. Jamais il n'a été patenté. Dans la vie civile, il est considéré comme employé, propriétaire ou sans profession.

On objecte que, dans la faillite de Maghin et Cie dont il était commanditaire pour 50,000 francs, il a perdu, ainsi que d'autres membres de sa famille, cette commandite et des sommes importantes, et que sa femme a demandé la séparation de biens. Mais le fait de verser dans une affaire commerciale une commandite ou des fonds à titre de prêt, ne constitue pas, pour celui qui l'accomplit, des engagements commerciaux proprement dits.

Fût-il vrai qu'avant 1887 ou depuis, M. Haese aurait fait quelques actes de commerce, toujours d'ailleurs par intermédiaire et jamais ouvertement et en son nom, ces actes ne sauraient, ni par leur caractère ni par leur fréquence, le faire considérer comme étant ou ayant jamais été un véritable commerçant.

La Cour s'est assimilé cette argumentation. Elle a dès lors, réformé le jugement du Tribunal de Commerce de Tourcoing et déchargé M. Emile Haese de l'état de faillite prononcé contre lui.

NORD

Le curé de Fourmies. — M. le chanoine Margerin, curé de Fourmies, a décliné la candidature législative qu'on lui avait offerte pour la première vacance qui se produirait.

Les fêtes de Dunkerque. — *La fanfare Delattre.* — Les fêtes de Dunkerque ont été brillantes cette année. Dès neuf heures du matin, les trains de plaisir amenaient des milliers de voyageurs, parmi eux se trouvaient les membres de la musique des sapeurs-pompiers de Lille, de la *Fanfare Delattre*, de Roubaix, de la musique des mineurs de Lens, qui venaient donner un concert-festival sur les places de la ville.

A dix heures, une délégation des sapeurs-pompiers de Dunkerque s'est rendue à la gare, au-devant de ces sociétés et les a conduites à la mairie, où les vins d'honneur étaient préparés.

C'est M. Dumont, adjoint, qui, en l'absence du maire, indisposé, représentait la ville de Dunkerque.

Pendant la réception de la musique des pompiers de Lille, la *Fanfare Delattre* exécutait la *Marseillaise* devant la statue de Jean Bart, puis son tour arrivant, M. Dumont lui a souhaité la bienvenue et rappelé qu'en 1882 elle a exécuté un splendide programme à Dunkerque.

Depuis cette époque, a ajouté M. Dumont, la *Fanfare Delattre* a encore marché dans la voie du progrès, et, cette après-midi, elle retrouvera le même succès qu'en 1882.

M. Knorr, directeur de la phalange musicale roubaisienne, a remercié M. Dumont d'avoir rappelé la visite faite à Dunkerque en 1882 et il a déclaré que la *Fanfare Delattre* serait toujours à la disposition de la ville de Dunkerque, car ses membres étaient charmés de l'accueil enthousiaste de la population tout entière.

Il a terminé en demandant un vivat en l'honneur de l'administration municipale de Dunkerque.

Un vivat bien nourri a été chanté et M. Dumont a ajouté qu'il connaissait le renom artistique de la *Fanfare Delattre*, et qu'il était heureux de l'applaudir.

La *Fanfare Delattre* a ensuite été conduite à son hôtel, rue Chevenet.

A onze heures et demie, la musique de Lens était reçue avec le même cérémonial, suivie à midi 50 par la musique de Belly-Montigny.

A trois heures, les différentes musiques se sont fait entendre, place Jean Bart et au parc de la Marine; elles ont obtenu un immense succès.

A une heure et demie, un concours de pêche à la ligne était offert : plus de cinq cents pêcheurs étaient en concurrence.

De nombreux vélocipédistes sont déjà arrivés pour le concours qui a lieu aujourd'hui et demain.

Le concours hippique de Cambrai. — Le concours hippique de Cambrai s'est ouvert, dimanche, à deux heures, sous une pluie intense. Beaucoup de monde dans les tribunes, où nous remarquons le général Alessandry, commandant la 2e brigade d'infanterie à Cambrai, président d'honneur du jury, MM. Georges Catteau et Ternynck, de Roubaix, beaucoup d'officiers et de nombreux sportmen roubaisiens et lillois.

Parmi les lauréats, citons, dans les courses au galop le nom de M. Ribeaucourt, montant *Paddy*. Il n'y a eu aucun accident.

Un mineur tué par un autre mineur à Anzin. — Le nommé Charles Lermuniaux, âgé de 73 ans, mineur pensionné de la Compagnie d'Anzin, a tué un mineur, Louis Lecœuvre, dans les circonstances suivantes :

Lermuniaux, qui ne jouit pas de toute sa raison, est très violent, et poursuit souvent les enfants qui le taquinent fréquemment en l'appelant par son surnom de « toutou ».

Samedi, le fils Lecœuvre se trouvant dans un groupe d'enfants, qui avaient jeté des pierres dans les vitres de la maison de Lermuniaux, fut poursuivi par ce dernier. Son père vint se plaindre à Lermuniaux et une lutte s'engagea entre eux.

Ce dernier, s'emparant d'une canne plombée, en porta plusieurs coups sur la tête de son adversaire qui tomba inanimé. Lecœuvre, qui avait le crâne fracturé, succomba quelques heures après. Lermuniaux a été mis en état d'arrestation.

Dunkerque-Rosendaël. — Sous ce titre, notre confrère Albert Bril vient de publier un charmant « guide » de la ville de Dunkerque, de sa jolie plage et de ses pittoresques environs, avec un plan du port et de la cité, et des illustrations dans le texte. Nous ne saurions trop recommander aux amis de la mer, à tous ceux que la belle saison pousse vers Dunkerque-Rosendaël, de se munir de ce volume. Ils y trouveront tous les détails qu'on puisse souhaiter non seulement sur la station balnéaire elle-même, mais encore sur l'histoire de Dunkerque et des Dunkerquois célèbres, sur les monuments, la rade et les bassins. L'auteur a consacré en outre un très-intéressant chapitre, qu'il intitule « Croquis dunkerquois » aux particularités de la ville — le carnaval, le Reuse, les retraites aux flambeaux, les cris de la rue, le lancement d'un navire, le départ des islandais, etc.

Des renseignements généraux au point de vue des postes, télégraphes, téléphones, tramways, voitures, etc, et une promenade à travers les environs de Dunkerque — depuis les Dunes jusqu'au célèbre Mont-des-Cattes — terminent cet aimable et coquet opuscule, écrit d'une plume alerte et facile, et tout à fait approprié comme format à sa destination.

ETAT-CIVIL — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 21 juin.* — Fernande Vanhulle, rue Voltaire, cour Deschamps, 2. — Florentine Verhraeken, rue de l'Ouest cour du Grand Jeu d'Arc, 9. — Louise Meyer, rue de l'Alma, fort Frasez, 37 — Léa Pachy, Grande-Rue prolongés, 83. — Lucie Martel, rue des Arts, 114. — Marie Malfait, rue des Longues-Haies, 267. — Henri Willem, rue de la Banque, 34.

Publications de mariages du 21 juin. Adelin Lameyse, 26 ans, tisserand, à Wattrelos, et Hortense Callewaert, 21 ans, bobineuse rue de la Basse Masure, cour Agache, 5. — Liévin Dehel, 23 ans, garçon de magasin, rue de Lille, impasse des Arts, 13, et Odile Duquenne, 23 ans, soigneuse, impasse des Arts, 6. — Théodore Courier, 26 ans, garçon de magasin, à Wattrelos, et Marie Lejeune, 23 ans, sans profession, rue Pierre-Motte, 3. — Adrien Behagne, 41 ans, ourdisseur, à Roubaix, et Marie Agasse, 27 ans, sans profession, à Gnise. — Charles Demarez, 23 ans, domestique, à Lille, et Gabrielle Berthe, 24 ans, couturière, à Lille. Gustave Leplat, 26 ans, tisserand, à Roubaix, et Clémence Brisseau, 28 ans, dévideuse, à Lys. — Philippe Bertaux, 32 ans, ingénieur, à Roubaix, et Marie Jardin, 23 ans, sans profession, à Boulogne. — Georges Rockens, 27 ans, jardinier, à Croix, et Marie Lepelve, 25 ans, cuisinière, rue de Lannoy, 93 — Auguste Verselder, 25 ans, dégorgeur, rue Drouot, cour Bultean, 34, et Marie Verlooven, 23 ans, peigneuse, rue Drouot, 34. — Léonard Beek, 25 ans, ratacheur, rue Bernard, cour Duquennoy, et Marie Verheye, 19 ans, soigneuse, rue Bernard, 100. — Gabriel Debenf, 25 ans, coupeur de paille, à Wasquehal, et Emilienne Dewolf, 23 ans, ourdisseuse, rue Philippe-de-Girard, 4. — Alphonse Vandevelde, 24 ans, cordonnier, à Roubaix, et Ursule Degroodt, 25 ans, servante, à Bruxelles. — Jules Leconte, 25 ans, tisserand, à Mouveaux, et Léonie Demoor, 28 ans, peigneuse, rue de la Perche, Fort Sion, 48 — J.-B. Lonis, emballeur, à Flers et Augustine Labarbe, 17 ans, bobineuse, rue de Blanche-maille, cour Devienne, 88. — Henri Desbarbieux, 27 ans, rentreur, impasse Nabuchodonosor, 16, et Maria Lepers, 22 ans, piqurière, impasse Nabuchodonosor, 20. — Jules Dantricourt, 23 ans, journalier, rue de Bavai, 48, et Virginie Scauflaire, 22 ans, fileuse, rue de Bavai, 78. — Emile Leclercq, 26 ans, mécanicien, rue Bernard, 122, et Malvina Malaige, 30 ans, visiteuse de pièces, rue des Longues-Haies, 243. — Charles Dewisme, 23 ans, trieur, rue de la Chapelle-Carette, cour Lagache, 5, et Palmyre Libeer, 24 ans, ménagère, rue de la Barbe-d'Or. — Fidèle Bertrand, 21 ans, savonnier, boulevard de Belfort, 4 et Pauline Scauflaire, 19 ans, soigneuse, rue de Bavay, 78. Richard Goube, 28 ans, représentant de commerce, rue Descartes, 15, et Adolphe Grouzet, 22 ans, mercière, Grande-Rue, 256.

Jean-Baptiste Duquennoy, 34 ans, boulanger, rue de la Paix, et Marie Isaac, 36 ans, tailleuse, rue Pelart, 103. — Gustave Spender, 23 ans, commissionnaire expéditeur, à Luingne, et Julia Vanhamme, 19 ans, sans profession, rue des Champs, 38. — Charles Reversé, 28 ans, rattacheur, rue de Mouveaux, cour Sioen, 7, et Maria Derudder, 18 ans, couturière, rue Cuvier, 31. — Henri Jacquemin, 27 ans, rattacheur, rue des Longues-Haies, 217 et et Jeanne Charlon, 27 ans, lingère, rue des Longues-Haies, 217 — Pierre Seys, 32 ans, tisserand, rue Vallon, cour Ladsous, 2, et Marie Mortelez, 26 ans, journalière, rue du Tilleul, cour Saint-Joseph, 2[illegible]. — Charles Janssens, 27 ans, journalier, rue de France, et Marie Pattyne, 21 ans, peigneuse, rue de France, 145. — Chérie Dewasme, 47 ans, monteur, rue Cugnot, et Aline Pronvost, 30 ans, rue Cugnot — Antoine Despersyn, 32 ans, peigneur, rue Wagram, 3, et Mathilde Pronvost, 27 ans, soigneuse, rue Wagram, cour Goupil, 10. Georges Boulanger, 27 ans, tisserand, rue du Nouveau-Monde, cour Tiberghien, et Palmyre Duprez, 23 ans, éplucheuse, rue du Nouveau-Monde, cour Tiberghien. — Joseph Gille, 26 ans, tisserand, rue Chaptal, 9 et Clémence Tooremans, 25 ans, soigneuse, rue des Longues-Haies, 214. — Lestor Vannais, 28 ans, apprêteur, rue Beaurewaert, 23, Marie Vankeunebrouck, 28 ans, journalière, rue Decrême, 35 — Louis Leveugle, 22 ans, apprêteur, rue de Denain, 73, et Joséphine Tiélemans, 28 ans, dévideuse, rue de Denain, 73. — Paul Devaere, 23 ans, tailleur d'habits, rue des Arts, 184, et Nathalie Feret, 24 ans, journalière, rue de l'Epeule, cour Desronsseaux, 31. — Louis Hennebo 28, piqueur de carton, rue de la Banque, 46, et Joséphine Verschafelt, 24 ans, repasseuse, rue de la Banque, 43. — Hippolyte Vermers, 28 ans, débourreur, rue Saint-Antoine, 36, et Léonie Demeulenaere, 21 ans, soigneuse, rue de l'Abattoir, 11.

Déclarations de décès du 21 juin. — Alfred Lecocq, 21 ans, rue de Wasquel, 19. — Léocadie Panwels, 93 ans, Grande-Rue cour Duthoit, 8. — Eugène Noé, 35 ans, Hôtel-Dieu.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 20 juin.* — Madeleine Mullier, au Flocon. — Emile Pauwels, rue Masurel. Joseph Dhont, rue de Gand. — Zéphirin Deraedt, rue du Bois. — Raymonde Stenx, aux Phalempins. — Marcelle Soenen, Grande-Place — *Publications de mariages.* — Paul Dehernicourt, 31 ans, employé de commerce, et Marie Papier, 27 ans, sans profession. — Joseph Haquette, 28 ans, employé de commerce, et Zoé Delem, 25 ans, modiste. — Jules Baisez, 26 ans, paqueteur, et Blanche Delcourt, 25 ans, dévideuse. — Emile Desplechin, 21 ans, tisserand, et Laurente Coreelle, 21 ans, soigneuse. — Jean-Baptiste Wagnon, 26 ans, mouleur, et Christine Legrand, 26 ans, dévideuse. — Emile Duhamel, 21 ans, emballeur, et Amélie Dekeyser, 23 ans, soigneuse. — Gustave Léon, 23 ans, teinturier, et Clotilde Morean, repasseuse — *Mariages.* Louis Leclercq 26 ans, tisserand et Marie Verrobays, 25 ans, bobineuse. Casimir Dufour, 32 ans, employé des contributions et Marie Meunier, 26 ans, sans profession. — Charles Decarne, 30 ans, magasinier, et Marie Lis, 23 ans, sans profession. Jean-Baptiste Lecocq, 27 ans, menuisier, et Philomène Paco, 20 ans, fileuse de bureau. — Ildephonse Dufrenne, 27 ans, employé au chemin de fer, et Anne Rousseel, 30 ans, sans profession. — *Déclarations de décès du 20 juin.* — Marie Grimonprez, 67 ans, 3 mois, sans profession, à l'Hôpital-Civil rue Nationale. — Séraphine Boseut, 69 ans 8 mois, sans profession rue du Tilleul. — Théophile Leclercq, 10 mois, 15 jours, rue de la Fonderie. — Blanche Locquet, 6 ans 1 mois, au Blanc-Seau, rue de Croix.

CROIX. — *Déclarations de naissances du 13 au 19 juin.* — Emile Donchez, rue du Progrès. — Liévin Happe, fort Boulanger. — Georges Pardoen, rue Marceau. — Sarah Vandenberghe, rue Perdue. — Clotilde Plouvier, Grand-Rue. — Juliette Vanhecke, rue de Lille. — Valentine Wattrelot, rue des Ogiers. — Henri Cor..., rue Chevreul. — Jeanne Vandendriessche, rue Charles-Quint. — Germaine Dewaegenaere, rue Lamartine. — Adrienne Collette, rue Kléber. *Publications de mariages.* — Charles Leclercq, 26 ans, tisserand, et Anaïse Cormand, 24 ans, peigneronne. — Charles Liviau, 37 ans, journalier, et Félicité Hennot, 25 ans servante — Léon Petit, 25 ans, chapelier et Léonie Galloie, 23 ans, sans profession. — Ernest Fornier, 33 ans, hourrelier, et Adèle Choquet, 36 ans, couturière. — Elienne Carlier, 37 ans, tisserand, et Maria Wilcomme, 37 ans, peigneronne. Henri Bandrenghien, 21 ans, marchand de lait, et Joséphine Nutte, 23 ans, ménagère. — *Mariage.* — Emile Pluquet, 22 ans, journalier, et Marie Dupriez, 19 ans, journalière. — *Déclarations de décès du 13 au 19 juin.* — Moise Morelle, 1 mois, rue des Ogiers. — Louis Collas, 24 ans, apprêteur Grand'Rue — Henri Trentesaux, 63 ans, journalier, rue de Lille

MOUVEAUX. — *Déclarations de naissances du 11 au 18 juin.* Berthe Vaumeirhaeghe, la Croix-Bonillette. — *Déclarations de décès du 11 au 18 juin.* — Valentine Desobrie, 5 ans 3 mois, les Dnriez. — Pennequin, présenté sans vie, la Croix-Bonillette.

TOUFFLERS. — *Déclarations de naissances du 14 au 18 juin.* — Maria Ponthieu, route de Lannoy. — *Publication de mariage.* — Pierre Jouville, 64 ans, journalier, à Toufflers, et Joséphine Bourgois, 64 ans, ménagère, à Toufflers. — *Déclaration de décès du 14 au 18 juin.* — Dillies, présenté sans vie, Village.

LERS. — *Déclarations de naissances du 31 mai au 18 juin.* — Louis Delannoy, Vieux-Bureau. *Déclarations de décès du 1er au 18 juin.* — Leclercq, présenté sans vie. — Gustave Carlier, 18 ans 5 mois ouvrier de fabrique, Longue-Rue. Rosalie Castelain, 57 ans 11 mois, Trieu-de-Carihem. — Adelin Loos eld, 37 ans, domestique de ferme, Vert-Bois.

TRESSIN. — *Déclarations de naissances du 8 au 18 juin.* — Charles Linclan, Quartier de la Brasserie — Noémie Delporte, Place. — Louis Wibloqueaux, la Place. — Adèle Galland, Brasserie. — Marie et Julia Parent, jumelles, Quartier du Grenlart — *Déclaration de décès du 8 au 18 juin.* — Argentine Miroux, 84 ans, rentière, Quartier de la Place.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille LEFEBVRE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Pierre-Joseph LEFEBVRE, marguillier de la paroisse Saint-Eloi, membre de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, décédé à Tourcoing, le 20 juin 1891, dans sa 76e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le mercredi 24 courant à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 6 heures, et aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le jeudi 25 dudit mois, à 11 heures, en l'église Saint-Eloi, au Blanc-Seau (Tourcoing). — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Claude-Bernard, à 10 h. 3/4.

Les amis et connaissances de la famille DEWISMES-MOULARD qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Clara-Louise MOULARD, décédée à Roubaix, le 28 juin 1891, dans sa 38e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut solennels qui auront lieu le mercredi 24 courant, à 4 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, place de la Gare, 140.

Un Obit Solennel du mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mardi 23 juin 1891, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Léontine-Louise DUCOING, épouse de M. Louis DEFFONTAINE, décédée à Roubaix, le 9 mai 1891, dans sa 41e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du mois sera célébré au Maître-Autel de l'église de Croix, le jeudi 25 juin 1891, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Alexandre-Croix-Marc LESGUILLON, ancien Imprimeur à Roubaix, décédé à Croix le 22 mai 1891, dans sa 68e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

23 JUIN 1793

Alexandre ministre

Cicéron parle en quelque endroit d'un consul tellement vigilant qu'il ne dormit pas de tout son consulat, ce consulat n'avait duré qu'un jour; on va voir qu'il était encore beaucoup plus long que le ministère d'Alexandre.

Cet Alexandre était un courtier de change, commandant le bataillon de garde nationale de la Section des Gobelins, non sans quelque littérature, car nous avons sous les yeux son rapport au maire Pétion sur la part qu'il prit à ce titre aux événements du 20 juin 1792, où, sous prétexte de présenter une adresse et une pétition à l'Assemblée, le peuple armé envahit les Tuileries et fit subir au roi et à la reine les cruelles humiliations que l'on sait, après rapport n'est certainement ni mal écrit, ni mal tourné. Alexandre qui semble alors plus préoccupé de s'en justifier que de s'en vanter, explique qu'il ignore encore ce que l'adresse et la pétition contenaient, mais qu'ayant trouvé son quartier irrévocablement déterminé à les aller présenter, il crut que le moyen le plus sage à prendre était de le suivre pour le diriger et le légaliser, car en restant il allait perdre la confiance de ses concitoyens, tandis qu'en marchant il était sûr de la conserver, ce qui ne pouvait manquer d'amener d'heureux effets; au surplus il ajoute qu'il n'avait pu faire autrement, car un volontaire lui dit tout haut : « M. le commandant, vous marcherez forcé », et sa dignité ne lui permettait pas de se laisser réduire à cette extrémité. Puis il explique que pas un homme de son bataillon n'est entré dans les appartements, et qu'après avoir essayé vainement d'empêcher la foule de monter et de faire écouler celle qui y avait pénétré, tous sont allés retrouver leurs canons sur la place du Carrousel; sur quoi « je conclus, comme M. le maire, par rendre du fond de mon cœur grâces à l'Etre suprême » de ce que personne n'a été blessé.

Tel était le personnage que, le 22 juin, c'est-à-dire deux jours après les ... mois du 20, le Comité de Salut public ... à la Convention comme ministre de la guerre ... sa seule compétence était d'avoir sollicité ... auparavant une humble place de commissaire des guerres et de n'avoir pu l'obtenir. La Convention, déjà subjuguée par son terrible comité vota silencieusement et Alexandre fut nommé.

Alexandre n'eut pas même le temps de s'éblouir de sa grandeur ; à peine le décret était-il rendu que quelqu'un réclama. Fabre d'Eglantine essaya d'expliquer ses mérites en disant que Louvois n'avait jamais non plus été officier, cette simple comparaison coula définitivement le nouveau ministre, et ce prédécesseur civil de M. Freycinet fut destitué juste cinq minutes après avoir été nommé. Il figura de nouveau dans l'insurrection du 10 août, se fit même allouer 1200 fr. par Roland pour les « services essentiels » qui lui avaient fait négliger les soins de son état, et rentra dans son obscurité pour n'en plus sortir jamais.

Choses & Autres

Un bon égoïste vient de faire inscrire au dessus de sa cheminée, dans un endroit bien apparent, ce précept évangélique — un peu modifié.

« Aidez-*moi* les uns les autres. »

V... a une façon bien simple de payer ses dettes :

Il emprunte à L... pour rendre à M... Il appelle cela jouer de la flûte, sous prétexte que les flûtistes passent leur vie à boucher un trou pour en ouvrir un autre.

DEMANDEZ PARTOUT LE
SAVON DES MILLE PARFUMS
Préparé par FERRAILLE Aîné
Croix, près Roubaix.
Savon exquis réunissant toutes les qualités qui constituent le meilleur des savons. 46600—23333

BIBLIOGRAPHIE

Musée des Jeunes Filles. — Revue mensuelle, 32 pages illustrées, récits variés, instructifs, amusants; nouvelles, musique, modèles d'ouvrages, etc., etc. Abonnement 12 francs par an. Ce prix d'abonnement sera *remboursé intégralement* aux 5.000 premiers abonnés, en livres qu'ils pourront choisir dans un catalogue spécial des publications de la *Société Saint-Augustin*.

Sommaire du numéro de juin : — Le centenaire de Saint-Louis de Gonzague (1591-1891). — Une page d'histoire : Un défi à l'hôtel Rambouillet. — La bonne Nanette. — Causerie artistique : Basilique de Saint-Pierre à Rome. — Fleurs et guirlandes : l'Œillet. — La princesse Marie-Immaculée de Bourbon (suite) — Les conseils du docteur Bernard (suite). — Voyages et pélerinages de deux enfants de Marie (suite).

Gravures : Le Centenaire de Saint-Louis de Gonzague (4 gravures). — Une page d'histoire (1 gravure). — Causerie artistique (2 gravures). — Fleurs et guirlandes (2 gravures.) Voyages et pélerinages de deux enfants de Marie (1 gravure.)

Un numéro spécimen avec le catalogue des livres sera envoyé gratuitement à toute personne qui en fera la demande à l'Administration, à Paris, 30, rue Saint-Sulpice.

Saint-Louis de Gonzague, parfait modèle de la jeunesse chrétienne, par le Père CROISET. Un vol. grand in-8 d'environ 200 pages encadrées, *illustré de nombreuses gravures*. Prix : Broché, fr. 2.00. Cartonné ou relié : de fr. 2,60 à 3,60.

Le Père Croiset, premier historien et principal propagateur, au XVIIe siècle, de la dévotion au Sacré-Cœur, a trouvé le temps, dans une longue vie consacrée, tout entière à la jeunesse, d'écrire de nombreux et volumineux ouvrages, qui multiplient et immortalisent son apostolat toujours fécond depuis deux cents ans. Mais, nous dit le Père Regnault dans le *Messager du Sacré Cœur*, le travail de prédilection du bon vieillard fut son *Saint-Louis de Gonzague*, considéré comme le *parfait modèle de la jeunesse chrétienne*.

Il y a mis un reflet des sentiments qui avaient embaumé sa vie entière. Qu'ajouterions-nous à cette appréciation du livre préféré d'un privilégié du Cœur de Jésus ? A coup sûr il était bon juge quant au fond. Quant à la forme elle est charmante, le Père Croiset parle un vigoureux et clair langage, plein de simplicité et de grâce ; et cette vie d'un saint, qui fut sans défauts, lui fournit cent occasions de prendre à partie les défauts de son lecteur en ces pages d'une observation fine autant que juste. Les illustrations ajoutent à l'intérêt et à l'*historicité* du livre, par leur caractère documentaire. Elles représentent les lieux où passa S. Louis, et les personnes avec lesquelles il vécut. — En vente au siège de la société Desclée, de Brauwer et Cie et dans toutes les librairies catholiques.

Les Médaillons de Saint Louis de Gonzague, ou vie de Saint Louis en douze médaillons richement polychromés représentant les principaux traits de sa vie. (*Sous presse.*) — Prix : 1 fr. — Reliures riches suivant commande.

Voici, dans un élégant carnet, douze médaillons polychromes qui résument en quelque sorte la vie de saint Louis de Gonzague. Non content de traiter ces gracieuses compositions avec toute la sévérité de style et toute la suavité d'expression que requérait son sujet, l'artiste s'est heureusement inspiré des monuments du XVIe siècle pour restituer aux contemporains de saint Louis, trop souvent travestis par l'ignorance ou la fantaisie, le costume qu'ils ont porté, et pour les faire revivre dans le cadre d'objets familiers où ils vécurent. Il y a donc là de quoi satisfaire à la fois les yeux, le goût, l'esprit et le cœur. — *En vente au siège de la Société Desclée, de Brauwer et Ce et dans toutes les librairies catholiques.*

Un apprenti modèle ; Nunzio Sulprizio, 1817-1836. — Joli volume in-12 de 208 pages, illustré de nombreuses gravures. — Prix, broché fr. 0.90.

Nunzio Sulprizio est un pauvre petit paysan des Abruzzes dont toute la vie n'a été qu'une longue souffrance soit dans la forge de Maître-Dominique, son impitoyable bourreau, soit dans les hôpitaux de Naples, et jusque chez le bon colonel Wochinger, qui l'avait recueilli. Mais quelle suavité dans ce martyre de tous les jours, martyre du cœur, martyre du corps.

Et quelle réponse divine au pourquoi d'une telle existence que la transfiguration de son cadavre, tout à l'heure déformé, altéré, tuméfié, fétide, quand durait encore l'épreuve, et reprenant soudain la fraîcheur et l'aspect de la vie quand l'âme, en le quittant, le laisse à jamais réservé à la gloire du Ciel ! Car, on peut le dire, ce pauvre mendiant déclaré Vénérable par la Congrégation des Rites le 14 juillet 1859, après avoir été ici-bas le modèle des apprentis sous le pire des patrons, est auprès de DIEU le patron et l'intercesseur des pauvres enfants, trop souvent comme lui les souffre-douleurs de l'atelier.

En vente au siège de la Société Desclée. Debrauwer et Cie et dans toutes les librairies catholiques.

Jean-Baptiste Laroudie, par R. des Fourmels. — Joli volume in-8° de 240 pages, illustré de nombreuses gravures. — Prix, broché, 1.30.

Beau et fidèle portrait d'un vaillant chrétien. C'est bien lui, avec sa foi lumineuse et son langage abrupt, avec son esprit si personnel et sa candide docilité, avec son besoin dévorant d'apostolat, sa résistance obstinée à tous les biais, à toute demi-mesure, à tout ce qui est faux et malsain, et cependant toujours humble, actif sans être tumultueux, sensible et compatissant à toute souffrance.

De cette vie si cachée dans des circonstances médiocres, vous avez dégagé, groupé, mis en heureux relief bon nombre d'anecdotes qui lui donnent une grande physionomie et en font une prédication populaire; vous l'avez encore éclairée par des citations de lettres où cette âme si forte et si pieuse se livre sans méfiance pour attirer l'attention sur cette noble existence et imposer le respect, il suffisait d'être vrai; votre livre est par surcroît gracieux et élégant. (Lettre de Mgr l'évêque de Limoges à l'auteur)

En vente au siège de la Société Desclée, Debrauwer et Cie, et dans toutes les librairies catholiques.

Vie de Saint-Louis de Gonzague, par le père Maineri, S. J. Un vol. in-8° de 192 pages, illustré de nombreuses gravures. Prix : Broché, fr. 0,90. Cartonné ou relié, de fr. 1,25 à 2,40.

La vie de Saint Louis de Gonzague par le père Maineri, de la Compagnie de Jésus, très souvent réimprimée en Italie, méritait d'être traduite en français. Elle est plus complète, sous le rapport des faits, que celle qu'écrivit le père Cepari aussitôt après la mort de l'angélique homme, dont il avait été l'ami et que plusieurs traductions ont vulgarisée en France.

Le Père Maineri, en effet, sans rien négliger de ce que rapporte Cepari, a pu utiliser les documents réunis pour le procès de canonisation et les *Actes* des Bollandistes. Elle est plus courte aussi, du moins dans l'édition qui a servi à notre traduction : le Père Ballerini, l'auteur si aimé de tant de publications destinées à la jeunesse, l'ayant débarrassée de tout appareil d'érudition pour en faire un livre agréable autant qu'édifiant.

En vente au siège de la Société Desclée, De Brouwer et Cie, et dans toutes les librairies catholiques. 271181

Abrégé de la Vie de Saint-Louis de Gonzague, de la Compagnie de Jésus, tiré de sa vie écrite par le P. Virgile Cepari, de la même Compagnie. Traduite par l'abbé M. Le Monnier, ancien directeur de Séminaire, licencié ès-lettres. Un vol. in-12 de 100 pages illustré de 24 gravures. Prix : broché, fr. 0.75; cartonné ou relié, fr. 1.05 à 1.75.

Cette vie de saint Louis, dont le fond est emprunté à Cepari, a ceci de particulier qu'elle offre aux yeux en *vingt-quatre médaillons*, et présente à l'esprit en autant de chapitres, d'une égale longueur, ou plutôt, d'une égale brièveté, toute l'histoire de l'angélique jeune homme. Le texte court rapide, mais sans faire le pressé et sans s'interdire un mot de réflexion, quand il faut réfléchir. Les gravures, sorties dans un cadre symbolique, semblent dessinées sous le regard de Saint Louis, tant ces petites scènes sont pleines de candeur et de simplicité, tant est religieuse l'impression qu'elles laissent au fond de l'âme. Elles ont un cachet artistique très agréable, en rapport avec les costumes et les monuments de l'époque.

En vente au siège de la Société Desclée, Debrauwer et Cie et dans toutes les librairies catholiques. 271191

AUX FABRIQUES PARISIENNES
E. LANDAUER
ROUBAIX, 16, rue du Vieil-Abreuvoir, 16, ROUBAIX

SPÉCIALITÉ DE BLANC
TROUSSEAUX ET LAYETTES
Fabrique de Lingerie et Broderie à la main à Remiremont (Vosges)

Nous avons l'honneur d'informer notre nombreuse clientèle que nos assortiments pour **cette saison** sont complètement terminés et que nous avons actuellement un immense choix en **LINGERIE FINE** pour **TROUSSEAUX et LAYETTES** dans les **genres les plus nouveaux et les plus variés** à des prix excessivement avantageux.

Vous trouverez aussi dans nos magasins un choix considérable d'**articles pour enfants**, tels que : **Robes, Douillettes, Pelisses cachemire** et **Broderie, Robes de baptême, Chapeaux, Tabliers, Bonnets**, etc.

CHOIX MAGNIFIQUE DE RIDEAUX EN TOUS GENRES
Spécialité de Lingerie fine
Grand assortiment de DRAPS et TAIES BRODÉS. Prix exceptionnel
BRODERIES EN TOUS GENRES
Dépôt de TOILES DES VOSGES et LINGE DE TABE
Garantis à l'usage
CHIFFRES et BRODERIES à façon

La Maison des **FABRIQUES PARISIENNES,** connue depuis de nombreuses années, a pour principe de **vendre entièrement de confiance** les articles les **plus soignés** et les **mieux assortis**, à des conditions de bon marché exceptionnel.

Prix fixe marqué en chiffres connus. — **16, rue du Vieil-Abreuvoir, ROUBAIX.** 26492

GRANDE LIQUIDATION GÉNÉRALE
pour cause de cessation de commerce
JUSQU'AU 15 JUILLET 1891
VENTE DE PAPIERS PEINTS
AVEC CENT POUR CENT DE RABAIS
Les Papiers, vendus partout 2 francs le rouleau, sont mis en vente à 0,50 c.
Chez M. DESPLECHIN-HOUZÉ
Rue du Grand-Chemin, 44, Roubaix
54419—27114

ÉLECTRICITÉ
Téléphones, Sonneries, Porte-Voix, etc., etc.
SÉCURITÉ ABSOLUE !!!
Appareils de sûreté contre les vols, l'incendie, etc.

G. LEMPIRE, électricien-spécialiste
entreprend l'installation complète des appareils de sécurité contre le vol, l'incendie, etc.
Avertisseurs d'incendie à réglage automatique s'adaptant aux installations de sonneries électriques existantes.
Serrures et Gâches électriques.
Contacts de sûreté pour portes, fenêtres, *coffres-forts*, tiroirs, etc.
Contacts de sûreté doubles ressorts, sonnant repoussant, pour trappes, *coffres-forts* persiennes, cu isées, etc.
Filsavertisseurs d'incendie et d'effraction, faisant fonctionner la sonnerie dès qu'on veut les couper.
Microphones espions pour entendre tout ce qui se dit dans un magasin, bureau atelier, cuisine, etc. Cet appareil peut se placer sous une tapisserie ou derrière un meuble.
S'adresser 16, Boulevard de Paris
ROUBAIX. 23241

MARCHÉS A TERME

Cours du 22 Juin 1891

LAINES PEIGNÉES

MOIS de LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING — Peignés de La Plata et de l'Uruguay — TYPE 1 Qual. à fabrique — Cote précéd	Cote dujour	TYPE 2 Qualité courante — Cote précéd	Cote dujour	TYPE BF — Cote précéd	Cote dujour	Peignés d'Australie — TYPE A Q. cour. à chaîne — Cote précéd	Cote dujour	TYPE B Q. B. M. à trame — Cote précéd	Cote dujour	TYPE C Q. sec. à trame — Cote précéd	Cote dujour	TYPE AB Qual. pr teinture — Cote précéd	Cote dujour	ANVERS (par télégraphe) — Peignés Buenos-Ayres — Belge T — Cote précéd	Cote dujour	Allemands B — Cote précéd	Cote dujour	Allemands — Cote précéd	Cote dujour
Janvier	5.60	5.60															5.425	5.425		
Février																	5.40	5.40		
Mars																				
Avril																				
Mai																				
Juin	5.525		5.35	5.35	5.20								5.75		5.375	5.375	5.375	5.375	5.375	5.375
Juillet	5.525	5.55	5.35	5.35	5.20	5.20							5.75	5.75	5.375	5.375	5.375	5.375	5.375	5.375
Août	5.55	5.55	5.35	5.35	5.25	5.25							5.825	5.825			5.40	5.40		
Septembre	5.575	5.625	5.35										5.80	5.80			5.425	5.425		
Octobre	5.65	5.65											5.80	5.80			5.475	5.475		
Novembre	5.625	5.65															5.475	5.475		
Décembre	5.60																5.475	5.475		

LAINES PEIGNÉES — LAINES BRUTES

MOIS de LIVRAISON	LEIPZIG (par voie télégraphique) — TYPE B Buenos-Ayres B d'Anvers — Cote précéd marcks	Cote dujour marcks	TYPE C Buenos-Ayres M d'Anvers — Cote précéd marcks	Cote dujour marcks	REIMS (par voie télégraphique) — Peignés de la Plata et de l'Uruguay — TYPE 1 Qual. fabrique — Cote précéd	Cote dujour	TYPE 2 Qual. courante — Cote précéd	Cote dujour	TYPE SUPRA irréductible — Cote précéd	Cote dujour	Peignés d'Australie — TYPE A Qual. courante à chaîne — Cote précéd	Cote dujour	TYPE B Qual. b. moyenne à trame — Cote précéd	Cote dujour	TYPE C Qual. seconde à trame — Cote précéd	Cote dujour	LAINES BRUTES — LE HAVRE par télégraphe — B.-Ayres Prima b. cour. 36 0/0 — Cote précéd	Cote dujour	ANVERS par télégraphe — B.-Ayres Prima courante 34 0/0 — Cote précéd	Cote dujour
Janvier	4.40	4.40															1.61	1.61		
Février	4.40	4.40															1.62	1.62		
Mars	4.40	4.40															1.63	1.63		
Avril																				
Mai																				
Juin	4.325	4.325															1.61	1.61		
Juillet	4.35	4.35															1.64	1.64		
Août	4.35	4.375															1.62	1.62		
Septembre	4.40	4.40															1.63	1.63		
Octobre	4.40	4.425															1.64	1.64		
Novembre	4.425	4.425															1.645	1.645		
Décembre	4.425	4.45															1.63	1.63		